

Enseignante : Mezhoud Lamia
Module : Analyse démographique
Parcours : 2^{ème} Année Licence en Aménagement du territoire
Année universitaire : 2020-2021 (1^{er} Semestre – LMD)

Chapitre 1 :Introduction a la démographie **Cour 1 : Sources des données en démographie**

Introduction

Toute science repose sur l'observation, sur la collecte de données nouvelles ou le rassemblement de données disponibles.

La démographie n'échappe pas à la règle, il n'est pas de démographie sans chiffres , sans sources de données ni méthodes de collecte.

Ce cour traitera l'observation des faits démographiques (structures , fécondité et nuptialité mortalité , mobilité et migrations)

2-Typologie des sources

2-1-Les recensements

Ont pour objectif essentiel le dénombrement de la population et la connaissance de ses structures démographiques, sociales, économiques, etc.,

Le recensement est sans aucun doute l'outil le plus ancien de collecte de données démographiques (Hecht, 1977 ; Tabutin, 1984b), le plus connu du public aujourd'hui, le plus débattu aussi, de divers points de vue (coût, utilité sociale, respect de la vie privée...).

Les Nations unies définissent le recensement de la population comme « *l'ensemble des opérations qui consistent à recueillir, à grouper, à évaluer, à analyser, à publier et à diffuser des données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ou d'une partie bien déterminée d'un pays* ».

Le recensement vise avant tout à obtenir une sorte de photographie de la population, il permet d'en connaître à un moment donné la taille ,la distribution géographique et la répartition en fonction d'un certain nombre de caractéristiques socio économiques et démographiques , il est en outre assez souvent utilisé pour obtenir certaines informations sur le mouvement.

Le recensement ne peut être exécuté que par l'Etat non seulement en raison des énormes ressources humaines techniques et financières, qu'il requiert ; mais parce qu'il est étroitement

lié à des enjeux administratifs et politiques majeurs ; le contenu des questionnaires de recensement et la richesse de l'information varient énormément d'une région ou d'un pays à un autre.

○ **Les avantages du recensement**

Sont très importants l'exhaustivité lui permet d'offrir une couverture statistique totale, allant du niveau le plus large (le pays) au plus local que sont la commune, le quartier ou même la zone de dénombrement et, finalement, le ménage (ou le logement).

Il détermine les populations officielles de toutes les unités administratives.

Il permet d'étudier toutes sortes de sous-groupes ethniques, sociaux ou professionnels, etc. au niveau le plus fin, donc les principes avantages du recensement sont :

-L'exhaustivité : il doit toucher tous les habitants d'un territoire donné

-Le dénombrement individuel : il recueille des informations sur chaque individu

-La simultanéité : l'information recueillie, porte sur la situation à une seule et même date et pour ce faire l'opération doit être exécutée en quelques jours

-La périodicité : le recensement doit être répété à intervalles réguliers

En effet, en dépit de ses avantages, il présente aussi des *faiblesses et des inconvénients*, d'ordre technique, méthodologique et éthique. Citons brièvement les points les plus importants.

-Périodicité : l'intervalle entre deux recensements, généralement de l'ordre de 10 ans, est trop long pour rendre compte assez rapidement des évolutions en cours.

-Délais de publication : trop souvent, les délais d'exploitation et surtout de publication sont très longs. Ils s'étalent souvent sur 5 ans, parfois davantage. Lorsque les résultats sont publiés (notamment au niveau local), ils sont souvent totalement dépassés.

-Coût : le recensement classique est l'opération de collecte la plus coûteuse de toutes, du moins en budget propre. Ce coût varie bien sûr beaucoup d'un pays à un autre.

-Contenu : en raison de l'envergure de l'opération, le questionnaire d'un recensement classique doit être aussi simple que possible. Les questions doivent être en nombre réduit. Elles doivent être faciles à poser et les réponses faciles à donner. Les questions délicates comme celles concernant les revenus ou certains aspects de la vie privée, de même que les questionnaires complexes, par exemple sur l'histoire génésique, migratoire, professionnelle, etc. des individus, en sont exclus.

-Qualité : pas plus que les autres systèmes d'informations, le recensement n'est parfait. Son objectif d'exhaustivité se heurte toujours à des problèmes de couverture (sur- ou sous-

estimation de certaines sous-populations), tandis que les réponses ne sont pas toujours le strict reflet de la réalité.

À ces problèmes techniques ou organisationnels, s'ajoute de plus en plus un obstacle propre aux sociétés

-Le respect de la vie privée : le recensement est de plus en plus difficile d'en convaincre la population. La crainte grandissante d'une intrusion dans la vie personnelle conduit à voir dans le recensement une emprise supplémentaire de la bureaucratie qui, de surcroît, coûte cher au contribuable.

2-2-Les systèmes d'enregistrement continu

Les plus connus sont l'état civil, le registre de population et le laboratoire de population (sorte d'observatoire permanent de la dynamique démographique couvrant une aire géographique de petite dimension), enregistrent instantanément (ou presque) les événements démographiques de base

2-2-1-L'état civil

On peut définir l'état civil comme un système d'enregistrement continu, permanent et obligatoire des faits qui établissent ou modifient l'état civil d'une personne (naissance, décès, mariage, divorce, séparation, annulation, adoption, etc.) (Tabutin, 1984b, p. 63-64 ; United Nations, 1973, p. 155-172).

Il est partout un instrument national et légal, sous la responsabilité de l'autorité publique. Il est une ressource très précieuse pour la démographie mais a aussi ses limites propres, tandis que son extension aux pays du Sud est loin d'être généralisée

2-2-2- Les registres de population

Dès le XIXe siècle, des registres de population ont été mis en place dans quelques pays européens, avec des objectifs plus larges que ceux de l'état civil. Le registre de population peut être défini comme *un système permanent et continu d'informations démographiques et sociales sur chaque individu et ménage résidant sur un territoire donné.*

D'abord local, souvent maintenant national (on parle alors de registre national), il devient progressivement une source primordiale et prometteuse d'informations administratives et scientifiques avec bien sûr ses avantages et ses limites

2-2-3- Les observatoires de population ou « laboratoire de population », « observatoire permanent », « système de surveillance démographique »

Les expressions varient au fil des expériences mais l'observatoire de population, peut se définir comme une méthode d'observation continue et longue sur une petite région ou une

société bien circonscrite, dont les objectifs sont à la fois la mesure et la compréhension des changements socio-démographiques et sanitaires

Les techniques même de l'observation peuvent varier énormément. Cela va de l'enquête à passages répétés et fréquents (tous les trois ou six mois) à des systèmes d'enregistrement permanent combinés à des recensements périodiques.

2-3- Les enquêtes par sondage

De tradition plus récente (en démographie, la méthode s'est généralisée à partir des années 1950), l'enquête est, à divers titres, un instrument privilégié et idéal de collecte de données en démographie et plus généralement en sciences sociales.

L'enquête par sondage a pour objectif d'estimer certaines caractéristiques de l'ensemble d'une population à partir de l'observation d'une fraction seulement de cette population (40). C'est une définition tout à fait générale qui s'applique aussi bien aux enquêtes démographiques qu'à d'autres enquêtes en sciences sociales ou de la santé.

Fondamentalement, c'est le fait de procéder par sondage qui la distingue du recensement qui, lui, est une enquête exhaustive. Mais de ce fait ses objectifs vont aussi pouvoir être différents de ceux du recensement

Son premier avantage est en effet d'être beaucoup moins coûteuse, la qualité des données peut être améliorée (le nombre très réduit d'enquêteurs permet un recrutement de haut niveau et une formation plus complète), la marge de manœuvre offerte au chercheur pour le contenu du questionnaire et la définition des concepts est presque sans limite (peu comparable en tout cas à la rigidité des systèmes statistiques administratifs), la quantité des variables possibles (souvent 100 à 200) et la nature des questions posées (parfois pointues ou délicates) sont très ouvertes.

L'enquête par sondage est avant tout un outil indispensable aux progrès de la connaissance : elle permet tout à la fois de reconstituer le passé, d'établir des biographies familiales ou individuelles, d'étudier les interférences entre événements ou phénomènes ou encore les interrelations (individuelles ou agrégées) entre démographie et facteurs sociaux, économiques ou culturels, de fournir des informations impossibles à obtenir autrement, d'ordre quantitatif (unions hors mariage, prévalence contraceptive...) ou qualitatif (opinions, pratiques, motivations...).

Ainsi, elle présente des limites et pose certains problèmes: le niveau géographique d'analyse ne peut être que relativement grossier : (la plupart des enquêtes nationales, au moins dans les pays en développement, ne sont représentatives qu'au niveau de 2 ou 3 milieux d'habitat ou de 4 ou 5 grandes régions.

Ainsi que toute estimation par enquête est affectée d'une erreur d'échantillonnage, d'autant plus importante que la taille de l'échantillon est petite. Cette dernière doit évidemment être en rapport avec la fréquence statistique des événements étudiés (plutôt faible en démographie) et la précision souhaitée. Mais, par ailleurs, plus l'échantillon est grand, plus le coût de l'opération s'élève et plus l'erreur d'observation risque d'être importante. Enfin, l'enquête par sondage n'est pas sans coûts, ni délais d'exécution, ni problèmes de qualité. Tous ces aspects varient fortement selon le type d'enquêtes et les stratégies d'observation qu'ils servent.

3-Les statistiques démographiques

Elles caractérisent les phénomènes démographiques âge moyen à la maternité , nombre moyen d'enfants par femme . . .etc

Les indices démographiques peuvent être mesurés directement lorsque la source de données est complétée et exhaustive comme le recensement général ou encore l'état civil lorsqu'il est performant